

CONDUITE DE PEMP PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES (NACELLES)

Objectifs de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de conduire et d'utiliser en sécurité les catégories de nacelles pour lesquelles il sera habilité par l'employeur. (CT R4141-11 et R4141-12).

Niveau requis / Public visé

Prérequis : Aptitude médicale Maitrise de la conduite des engins concernés (sauf formation d'apprentissage préalable)

Public visé :

Tous les salariés utilisant une ou plusieurs catégories de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) et en conséquence être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation obligatoire, et du Permis à la conduite d'engins de chantier dans les entreprises le mettant en oeuvre Aptitude médicale, permis de conduire (si circulation sur la voie publique).

Programme

Enseignements théoriques (commun à toutes les catégories)

Obligations du constructeur, de l'employeur, et responsabilité du conducteur.

Classification par catégories des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes.

Technologie des différents organes de la PEMP.

Caractéristiques, utilisation courante, avantages et inconvénients de chaque catégorie de PEMP.

Principaux risques.

Règles de stabilité et de mise en oeuvre

Règles de conduite, de circulation et de stationnement.

Vérification de l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, la hauteur de travail, la nature du travail.

Distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

Organes de sécurité, vérifications et entretien courant.

Consignes et manoeuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

Vidéos.

Enseignements Pratiques (développés selon la catégorie de PEMP)

Adéquation.

Vérifications.

Positionnement.

Secours.

Moyens pédagogiques

Formateur

Formateur spécialiste en prévention des risques professionnels

Méthode

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Mise en situation réelle. Livret de formation remis à chaque participant.

Moyens pédagogiques

Testeurs certifiés par un organisme accrédité.

- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation.
- Installations en centre de formation : salles de cours, tables, chaises, mur pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Moyens techniques

Equipements à mettre à disposition par l'entreprise : Engins sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués. Installations nécessaires à la réalisation des exercices et conformes à la R386, au FAQ et aux règles de certification. A défaut, la formation et le test doivent être organisés au sein d'un Organisme Testeur Certifié. Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées. Chaque stagiaire doit se munir des équipements de protection individuelle fournis par son employeur, à minima pour cette formation : Casque de protection avec jugulaire Harnais de sécurité équipé d'un système de retenue anti-chute Chaussures de sécurité Chasuble haute visibilité

Moyens d'évaluation

L'évaluation est réalisée ultérieurement au moyen d'un test CACES®.

Moyens d'encadrement

CONTROL C Formation est déclaré à la DIRECCTE - La Déclaration d'Activité est enregistrée sous le n° 93.13.14231.13 auprès du Préfet de Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. CONTROL C Formation dispose d'un Service relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

En savoir +

Références réglementaires

Recommandation CNAMTS R386.

Conduite : Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du Travail.

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Nombre de stagiaires

6 maxi

Qualification

Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité.

Périodicité

5

Durée jours recyclage

Durée à définir

IntraEntreprise

Durée

Durée à définir

Repas non inclus (repas inclus sur demande). Nombreux restaurants au pied de notre centre de formation